



# LE PRIX DES TRANSPORTS PUBLICS EST UTILISÉ À DES FINS POLITIQUES

AGEFI - 06.11.2019

## Les faits sont têtus : les usagers des transports publics bénéficient de très généreuses subventions».

Il est de bon ton, à l'heure où divers mouvements écologistes tirent parti de la problématique de la protection du climat, de se plaindre du coût des transports publics, voire de lancer des initiatives pour la gratuité des transports publics dans différents cantons romands.

Rappelons donc que, depuis une dizaine d'années, l'Office fédéral de la statistique (OFS) édite un rapport régulièrement actualisé, intitulé « Coûts et financement des transports ». Ce rapport tient non seulement compte des coûts d'infrastructure, mais aussi des coûts des moyens de transport, d'accidents, d'environnement et de santé pour les différents modes que sont la route, le rail, l'air et l'eau. Il distingue également les objets de transport (transport de personnes et transport de marchandises), de même que les formes de transport telles que le transport public routier.

La dernière édition, publiée en avril de cette année, parvient à la conclusion que les usagers du transport routier motorisé, tant décrié, ont couvert, en 2015, 86% de leurs coûts finaux, contre 81% pour les usagers de l'aviation, 64% pour les usagers de la navigation et 46% pour les usagers du rail. Par conséquent, si aucun mode de transport ne couvre totalement ses coûts, c'est le rail, largement subventionné par les pouvoirs publics, qui couvre le moins ses différents coûts et non la route. Ou, en d'autres termes, les usagers du rail - à commencer par l'auteur de ces lignes - couvrent moins de la moitié de leurs coûts, l'autre moitié étant couverte par les contribuables.

Si le rail, principal mode de transport public du point de vue des prestations de transport voyageurs est largement subventionné, c'est aussi le cas des transports publics routiers (bus), principal mode de transport public du point de vue du nombre de voyageurs transportés, puisque les usagers de ces derniers couvrent la moitié seulement de leurs coûts finaux, selon le rapport susmentionné. On soulignera en ce sens que les usagers

des transports publics vaudois ne couvrent qu'un tiers de leurs coûts, ce qui atteste l'effort considérable des contribuables vaudois en la matière.

Les faits sont têtus : les usagers des transports publics bénéficient de très généreuses subventions, qui doivent être prises en compte lors de tout débat relatif au prix des transports publics. Ce rappel est encore plus nécessaire lors de tout débat relatif à des initiatives demandant la gratuité des transports publics, cette dernière étant une fausse bonne idée, car il n'y a en réalité pas de véritable gratuité, comme le soulignait le Conseil d'Etat genevois en 2008, avant le rejet d'une telle initiative par 67% des citoyens du bout du lac.

Par ailleurs, comme le relevait également le Conseil d'Etat genevois, plusieurs études et la réalité quotidienne indiquent que le prix des transports publics ne représente pas le facteur prépondérant dans le choix du mode de transport, ce choix dépendant bien plus de la qualité de l'offre.

En résumé, le prix des transports publics est utilisé à des fins politiques, alors que l'offre de prestations en la matière ne cesse de croître et qu'elle est très largement subventionnée.